



MOT DE LA MAIRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie vous présente aujourd'hui les prévisions budgétaires de 2025. Beaucoup de rencontres et d'heures de travail ont été nécessaires pour terminer notre budget de 4.8M\$ pour l'année 2025.

La réflexion budgétaire pour l'année 2025 a été difficile à cause du dépôt du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 qui représente une hausse d'évaluation moyenne de 61% basée sur le marché existant en date du 1^{er} juillet 2023, marché reflété par la fin de la période folle de la COVID concernant les ventes immobilières en surenchère. Cette hausse d'évaluation étant très variable d'un secteur à l'autre nous rend la tâche encore plus ardue car il est impossible d'assurer une hausse équivalente pour tous. Certains auront donc des augmentations de leur compte de taxes plus élevés que d'autres selon la hausse d'évaluation à laquelle ils doivent faire face.

Pour l'année 2025, les taux de la taxe foncière diminueront considérablement afin de pallier ces hausses d'évaluations qui touchent nos citoyens.

Les taux de la taxe foncière seront de :

- 0.4634\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles (2024 = 0.6575\$)
- 0.4540\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles (2024 = 0.5551\$)
- 0.5532 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles (2024 = 0.7473\$)

Avec cette baisse, la municipalité de Lac-Sainte-Marie a le taux de taxe foncière le plus bas de notre MRC.

Pour les diverses tarifications nous maintiendrons les mêmes montants qu'en 2024 sauf pour le recyclage qui ne sera plus facturable aux citoyens. En effet à partir de 2025 les coûts rattachés à cette collecte seront remboursés à 100% par Éco Entreprise Québec (ÉEQ). Nous vous encourageons donc à fournir des efforts supplémentaires, en quantité et en qualité, pour recycler et composter d'avantage et nous permettre, dans un avenir rapproché, de réduire les charges élevées rattachées aux ordures ménagères qui augmentent sans cesse.

Concrètement cela signifie une augmentation de 215 \$ pour une maison médiane dont la valeur est passée de 198 800\$ à 334 400\$ (augmentation de valeur de 68.21%).

Impacts hors de notre contrôle :

Malgré tous nos efforts, certains événements expliquent que malgré la baisse du taux de la taxe foncière, la hausse des comptes de taxes, pour une résidence médiane sera d'environ 12%. Encore une fois certains contribuables devront assumer une hausse plus importante et d'autres une hausse moindre car l'augmentation des évaluations est très variable d'un secteur à l'autre de notre municipalité.

- L'augmentation de 30.76% de notre quote-part à la MRC soit de 111 940\$;
- L'augmentation de notre contribution à la Sûreté du Québec de 25 435\$;
- Une baisse marquée de 150 000\$ de nos revenus de mutations (taxe de bienvenue) due au ralentissement économique;
- Les indexations salariales de 2% et les augmentations d'échelons annuelles selon la politique des employés qui représentent une augmentation d'environ 68 000\$.

À eux seuls, ces quatre impacts financiers justifient les revenus supplémentaires de 355 375\$ soit une augmentation de revenus de taxes de 11% comparativement à 2024 et ce sans compter toutes les autres dépenses fixes tels l'électricité, le téléphone, les assurances etc.

Une saine gestion des finances :

Les membres du Conseil continuent leur travail pour assurer une saine gestion des finances et maintenir un équilibre entre les investissements en immobilisations, l'entretien des infrastructures, les services de qualité, la reconnaissance des employés et la capacité de payer des citoyens.

L'année 2025 est une continuité de notre travail débuté dès le début de notre mandat en tant que Conseil municipal. Notre priorité est toujours le bien-être de nos citoyens et nos prises de décisions visent à assurer un bel avenir à notre municipalité et c'est pourquoi nous voulons mettre en place une politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents cumulés afin de nous guider dans nos prises de décisions.

Plusieurs investissements ont été réalisés depuis le début de notre mandat et nous comptons poursuivre afin de combler les déficits importants d'infrastructures auxquels nous faisons face tout en maintenant un service de la dette raisonnable et en bénéficiant le plus possible des aides financières disponibles, lesquelles font présentement l'objet de compressions de la part des paliers gouvernementaux.

Nous ne pouvons passer sous silence la problématique des coûts reliés à la cueillette et à l'élimination des ordures ménagères et des encombrants qui nous inquiète de plus en plus. Certains citoyens ne semblent pas réaliser l'importance de cette problématique. En 2025 nous n'aurons d'autres choix que de mettre en place des changements majeurs qui devraient inciter les citoyens délinquants à changer leurs habitudes et à recycler et composter davantage.

Développement économique durable :

Les membres du personnel et du Conseil ont travaillé très fort à l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme et des nouveaux règlements d'urbanisme qui seront adoptés et qui entreront en vigueur en début d'année 2025. Ce nouveau plan et ces nouveaux règlements reflèteront les souhaits exprimés par nos citoyens lors des consultations publiques, le tout dans le respect de la conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC.

Ces nouveaux outils de travail nous aiderons à assurer des développements réfléchis et durables et amèneront une certaine harmonie visuelle sur tout le territoire de notre municipalité.

Afin de promouvoir notre belle région nous avons aussi prévu au budget 2025 une campagne promotionnelle pour notre municipalité qui sera payée à même les tarifications perçues dans les années antérieures et qui ont été cumulées et réservées à ces fins.

Environnement :

La santé de nos lacs nous tient à cœur et c'est pourquoi en 2025 nous souhaitons faire l'embauche d'une étudiant en environnement et aussi mandater une firme spécialisée en inspection par drone des berges de nos nombreux lacs afin de s'assurer que nos citoyens riverains respectent les normes environnementales. Nous débuterons avec le Lac Sainte-Marie en 2025 et ferons par la suite les autres lacs de la municipalité sur une période de plusieurs années. Ces nouvelles dépenses seront payées à mêmes les tarifications perçues dans les années antérieures et qui ont été cumulées et réservées à ces fins.

Le Conseil a aussi décidé d'implanter une barrière et une borne de paiement pour la station de lavage de bateaux afin de palier au fait que plusieurs personnes ne respectent pas les directives. Nous avons essayé d'éviter cette alternative mais malheureusement le succès souhaité n'a pas été atteint. Les citoyens de notre municipalité n'auront pas à payer pour la station de lavage mais devront assurément obtenir un coupon de lavage pour franchir la barrière et avoir accès à la descente. Ce nouveau système nous permettra aussi, dans le futur, d'implanter d'autres barrières sur d'autres plans d'eau qui fonctionneront en parallèle avec la station de lavage existante au parc municipal.

Nous continuerons aussi d'offrir des aides financières, en collaboration avec les propriétaires et associations de lacs qui désirent débiter des études préliminaires de caractérisation.

Investissements récréatifs et touristiques :

En 2024, nous avons aussi entamé des démarches avec le Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) afin de mettre en place, sur une période de plusieurs années, des sentiers pédestres accessibles à tous et qui relieront entre eux les secteurs du village, du Mont Ste-Marie et de divers autres points d'intérêts sur notre territoire. Un rapport a été déposé par le PERO à cet effet et des discussions ont déjà débutées avec certains propriétaires de terrains et promoteurs intéressés à investir dans ces infrastructures. Des recherches de subventions seront faites en 2025 pour la réalisation de ce beau projet.

Afin aussi de penser à nos familles et nos enfants, nous mettrons aussi en place, dès cette année, un parc de jeux d'eau au parc municipal qui fera le bonheur de plusieurs compte tenu de l'impact des changements climatiques sur les températures estivales. Cette nouvelle infrastructure sera payée presque à 100% avec le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts que nous avons réussi à cumuler.

Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations :

Au sujet du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins et selon les aides financières obtenues :

- **Les investissements en infrastructures**
 - Rechargement des chemins Grand Poisson Blanc et TransOutaouaise;
 - Travaux et traitement de surface sur les chemins Montée du Lac, Lachute et Pémichangan;
 - Aménagement d'un parc de jeux d'eau au parc municipal;
 - Mise à niveau de la piétonnière;
 - Aménagement de sentiers pédestres;
 - Surfaces de pickleball amovibles pour installation sur patinoire;
 - Aménagement d'un stationnement au ruisseau Paul-Émile;
 - Mise en place d'une barrière et borne de paiement à la station de lavage à bateaux;
 - Bloc sanitaire et bornes de recharge au parc Lachapelle.

- **Les investissements en bâtiments, terrain, véhicules et équipements**
 - Agrandissement des bureaux municipaux;
 - Installation d'un plancher et d'éclairage au pavillon des Artisans;
 - Achat d'un camion 10 roues multifonctionnel (arrivée prévue en février 2025);
 - Achat d'un camion 1 tonne pour matières résiduelles;
 - Achat d'auto hybride pour administration et urbanisme;
 - Réfection du plancher au rez-de -chaussée du centre communautaire;
 - Achat d'une dégeleuse à ponceaux;
 - Achat et aménagement d'un terrain pour relocalisation du garage municipal.

En conclusion j'aimerais vous remercier, vous les citoyens, de votre confiance et votre implication au sein de notre Municipalité. J'aimerais aussi remercier nos bénévoles qui nous offrent leur temps et nous aident dans l'organisation d'événements et activités. Merci également aux membres de nos comités municipaux qui nous guident dans nos prises de décisions. Finalement un merci tout spécial aux membres du Conseil et à tous nos employés sans qui rien ne serait possible.

Dès demain, le BUDGET en BREF 2025 sera disponible sur notre site web, pour plus de détails.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous !

Cheryl Sage Christensen, maire